

8.00 crédits

Q1 et Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Marsily Aurélie (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	• Niveau C1 dans les langues cibles enseignées. • Avoir suivi et réussi le cours de Didactique des langues correspondantes.
Thèmes abordés	L'UE est constituée de 2 partims en fonction des langues inscrites au programme de l'ETD. Chacun des partims comporte un stage et un séminaire d'accompagnement de ce stage. LLMOD9003A , LLMOD9003D , LLMOD9003E , LLMOD9003F , LLMOD9003N Pour le stage: Conformément au titre II, chapitre V du décret RFIE 2021, l'étudiant-e stagiaire sera mis-e en situation professionnelle. Ces situations professionnelles devront lui permettre de développer la mise à l'épreuve de son projet professionnel, l'élaboration progressive de son identité professionnelle, la construction d'une attitude de praticien réflexif, l'approfondissement disciplinaire, en ce compris la didactique des langues enseignées, ainsi que la différenciation pédagogique, la remédiation, l'accompagnement personnalisé et le co-enseignement, le développement de compétences liées au rôle social de l'enseignant et l'apprentissage progressif du travail autonome et du travail en équipe. Dans ces situations professionnelles, l'étudiant-e stagiaire devra réaliser des activités en classe (observation des enseignants et des apprenants, enseignement) et des activités hors classe (par exemple, observation de l'institution scolaire, activités d'insertion socio-professionnelle/socialisation organisationnelle, participation active aux concertations d'année, de discipline, interdisciplinaires, sur un projet, en lien avec les plans de pilotage, périodes de remédiations, participation à une journée pédagogique, à un conseil de classe, à une réunion des parents collective ou individuelle...). Pour le séminaire d'accompagnement des stages#: Au niveau de l'accompagnement des stages, les séminaires collectifs travailleront l'identité enseignante, les représentations des stagiaires, les dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales et organisationnelles de la pratique professionnelle, et la réflexivité.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Chaque partim de stage (c'est-à-dire chacune des deux langues enseignées) sera évalué séparément. Néanmoins, un échec dans l'un des partims peut entraîner l'échec global des stages. Pondération de la note finale de chaque partim : • 45% pour la dernière visite de stage • 45% pour le rapport du/des maître(s) de stage • 10% pour le portfolio réflexif (dont 5% dédiés à l'évaluation de la performance orale dans le cadre des séances de "Pratiques de l'oralité" intégrées dans le "Séminaire d'accompagnement du stage long en français - Partim 1 - Enseignement de qualification"). Un échec relatif aux prestations de stage est irrémédiable. Vu le calendrier scolaire de l'enseignement obligatoire, et conformément à l'article 78 du RGEE, le stage ne pourra pas être représenté lors de la troisième session d'évaluation et la note d'échec sera réputée rattachée à chacune des sessions d'évaluation de l'année académique.
Méthodes d'enseignement	Grilles d'évaluation formative et certificative présentées aux étudiants et complétées par les maîtres de stage et collaborateurs pédagogiques. Plusieurs feedbacks formatifs seront donnés aux stagiaires, lors du séminaire d'accompagnement, lors d'une visite de stage ou lors des interventions. Une vidéo de séquence de classe ou un rapport de cas pourront également leur être demandés. À l'occasion de la coanalyse de cette vidéo ou de ce cas, ils/elles recevront également du feedback formatif. Ils/elles devront également constituer et compléter progressivement un portfolio réflexif. Les séminaires d'accompagnement seront participatifs.

Contenu	• observation et de coenseignement avec le professeur titulaire : animation de cours en binôme (le cours est préparé principalement par le professeur titulaire). De l'observation à la prise en main progressive des séquences. • enseignement autonome : prise en charge complète des séquences d'enseignement (préparation et enseignement). • activités temps de classe : par exemple, correction, feedbacks formatifs et certificatifs, participation à un conseil de classe, à une journée pédagogique d'établissement ou à une rencontre avec les parents, organisation d'un projet culturel (échange, correspondance...), soutien aux élèves en difficulté (tutorat, accompagnement personnalisé), conception et mise en place collaborative d'activités ludiques ou interdisciplinaires. Ces stages seront encadrés par un séminaire d'accompagnement. Diverses séances seront planifiées dans l'année et aborderont entre autres les thèmes suivants : • Méthodologie de l'observation en classe. • Méthodologie du coenseignement. • Élaboration d'une planification didactique. • Supervision de la planification didactique élaborée par l'étudiant. • Intersession en groupe (idéalement en cours de stage) : analyse des "réussites" ou des "incidents". • Intersession individuelle à partir d'une vidéo de classe ou d'un rapport de cas. • Bilan du stage ; réflexivité ; formulation d'objectifs personnels (pour le prochain stage ou la pratique professionnelle). Test de maîtrise de la langue Pour les langues que l'étudiant-e ne maîtrise pas déjà avec un niveau C1 ou supérieur du Cadre européen de référence (CECR), en fonction des résultats obtenus à un test blanc de maîtrise de la langue en début d'année académique, des pistes d'amélioration et de renforcement de la maîtrise de la langue seront proposées aux étudiant-es afin de les préparer à la validation du niveau requis de maîtrise de la langue (feu vert). Un niveau de maîtrise équivalent au C1 pourra être requis de l'étudiant-e avant qu'il ou elle puisse réaliser un stage dans cette langue.
Ressources en ligne	Voir le cours Moodle commun aux langues modernes (LLMOD9003), ainsi que les éventuels espaces Moodle spécifiques à certaines langues (notamment les Stages en FLE sur UCLearn).
Autres infos	Dans l'enseignement officiel, l'interdiction du port de signes convictionnels, lorsqu'elle est prévue par le règlement d'ordre intérieur de l'établissement, s'applique également aux étudiant-es stagiaires. En application de l'article 36§3 du Décret définissant la formation initiale des enseignants, les étudiant-es inscrit-es au Master 60 en enseignement section 5, qui sont en fonction dans l'enseignement secondaire supérieur, peuvent faire assimiler leurs prestations, dans le cadre de cette fonction, aux activités liées au stage long, pour autant que la fonction exercée s'inscrive strictement dans une composante disciplinaire du master 60 en enseignement section 5 visé. La procédure est décrite sur le site de la faculté.
Faculté ou entité en charge:	FIAL